

# LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECRUTE



## DEVENEZ GREFFIER

INFORMATIONS ET DATES DE CONCOURS SUR  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



Placé sous l'autorité d'un directeur des services de greffe judiciaires (ex-greffier en chef) et acteur essentiel du bon fonctionnement du service public de la justice, le greffier est un technicien de la procédure qui exerce des fonctions d'assistance du magistrat et d'authentification des actes de la juridiction. Son rôle est essentiel puisque toute formalité ou acte accompli en son absence pourrait être frappé de nullité.

- ➔ Le greffier exerce des actes de gestion nécessaires au fonctionnement des juridictions dans les domaines administratif, budgétaire et des ressources humaines.
- ➔ Le greffier exerce également des fonctions d'assistance des magistrats dans le cadre de la mise en état et du traitement des dossiers ainsi que dans le cadre des recherches juridiques. Selon les directives des magistrats, ils rédigent des projets de décisions et de réquisitoires.
- ➔ Agent d'encadrement intermédiaire, il peut être nommé responsable d'un service, chef de service dans une juridiction, adjoint d'un directeur de greffe ou chef de greffe dans un tribunal d'instance ou un conseil de prud'hommes. Dans le cadre d'un service d'accueil et d'informations générales du public, les greffiers peuvent être chargés de fonctions consistant à renseigner, orienter et accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

**MAITRISE DU DROIT ET DE LA PROCEDURE,**

**RIGUEUR, ORGANISATION,**

**SENS DU CONTACT ET DE L'ECOUTE, AUTONOMIE.**



Votre situation personnelle, sociale, ou géographique rend difficile la préparation du concours ? Dans le cadre du dispositif 'Egalité des chances', sachez qu'il existe une classe préparatoire gratuite pour les diplômés méritants.

- **Concours externe :**  
Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2.
- **Concours interne :**  
Vous êtes fonctionnaire ou agent public depuis au moins 4 ans.
- A l'issue du concours, les futurs greffiers bénéficient d'une formation rémunérée de 18 mois à l'École nationale des greffes, à Dijon.
- La rémunération d'un greffier est de 1 600 € net par mois en début de carrière. Elle peut atteindre 2 600 € net par mois à la fin de celle-ci.